



[Inscrivez-vous ici gratuitement au magazine et à nos infolettres !](#)

Rechercher



[AMÉRIQUE DU NORD - QUÉBEC \(PROVINCE\) - LOIS, RÈGLEMENTS ET PERMIS - HÔTELLERIE](#)

10 ans d'Airbnb : Révolution, opposition, adaptation

7 mars 2018 - Par Katherine Boisvert

Créé en 2008 comme une plateforme de location de meublés touristiques entre particuliers, *Airbnb* a bien changé. Au cours des dix dernières années, la plateforme a changé l'univers de l'industrie touristique québécoise et internationale en poussant l'industrie et les villes à s'adapter. Retour sur 10 années d'esprit collaboratif... ou de compétition.

Il y a dix ans, « l'idée que des gens pouvaient séjourner chez des inconnus était considérée comme une idée folle », rappelait dernièrement le patron et cofondateur d'*Airbnb*, Brian Chesky. Mais d'un courant marginal permettant d'offrir son logis à des touristes durant ses vacances, *Airbnb* s'est depuis professionnalisé. « Avec les années, on a vu de plus en plus de joueurs qui ont investi dans ce marché-là en achetant des condominiums pour les louer, explique **Eve Paré**, présidente-directrice générale de l'Association des hôtels du Grand Montréal (AHGM). C'est vraiment là qu'il y a eu un tournant qui est venu entrer en direct concurrence avec l'hôtellerie. »

Perception de taxes

En septembre dernier, [une étude réalisée](#) par l'Association des Hôtels du Canada (AHC), en partenariat avec l'Association Hôtellerie Québec (AHQ), a démontré que « 87 % des revenus d'*Airbnb* sont générés par la location de logements entiers à Montréal, alors qu'ils représentent 81 % des revenus pour la ville de Québec. » L'AHQ rappelait d'ailleurs l'importance de fixer les mêmes règles pour tous.

Depuis le 1er octobre dernier, la plateforme *Airbnb* perçoit elle-même la taxe sur l'hébergement de 3,5 % par nuitée que versent les établissements hôteliers au gouvernement du Québec. « C'est un pas dans la bonne direction, mais ça ne complète pas le travail. Ce n'est pas parce que la taxe est perçue sur l'ensemble du territoire que ça fait en sorte que tout le monde est en règle », souligne Eve Paré. Alors que l'industrie hôtelière attend avec impatience le projet de loi 150, elle rappelle que l'équité passe aussi par les taxes foncières commerciales. « Il faut réfléchir à cette question, car *Airbnb* est là pour rester », indique pour sa part **Laurent Bourdeau**, titulaire de la Chaire de recherche sur l'attractivité et l'innovation en tourisme de l'Université Laval.

Les consommateurs changent

Mais *Airbnb* a aussi des aspects positifs. À Montréal, Eve Paré estime ainsi qu'*Airbnb* est « une offre qui apparaît quand on en a besoin », soit notamment pendant les périodes de pointe comme le Grand Prix ou le Festival Osheaga. « Cette offre d'hébergement additionnelle permet à la ville de bénéficier encore plus des retombées économiques de ces événements », souligne-t-elle.

Même s'il reconnaît qu'*Airbnb* a changé l'univers du tourisme, Laurent Bourdeau rappelle qu'indépendamment de la plateforme, la demande des consommateurs s'est transformée. « Les voyageurs ne veulent plus nécessairement manger trois repas par jour au restaurant, précise le professeur. Ils souhaitent louer des maisons, des appartements. » Et à ce titre, *Airbnb* a forcé l'hôtellerie à adapter son produit en proposant davantage de chambres avec des sections cuisines, souligne pour sa part Eve Paré.

Sécurité, stabilité

Mais même si *Airbnb* attire davantage les milléniaux et les petites familles, la présidente-directrice générale de l'AHGM rappelle que « le motif du voyage joue pour beaucoup dans la décision. » Elle souligne d'ailleurs qu'un père de famille qui choisirait *Airbnb* lorsqu'il est avec sa famille a de fortes chances d'opter pour un hôtel en plein centre-ville lors d'un séjour d'affaires à Montréal.

De nombreux touristes préfèrent encore les services et la stabilité des hôtels, selon Eve Paré. « Il n'y a rien de plus rassurant qu'une réception d'hôtel ouverte 24h sur 24, souligne-t-elle. Peu importe l'heure à laquelle atterrit votre avion, vous savez que les clés de votre chambre vont vous attendre. »

Un milliard de personnes en 2028 ?

Basé à San Francisco, *Airbnb* propose 4,5 millions d'hébergements dans 81 000 villes. « En dix ans, les hôtes *Airbnb* ont gagné 41 milliards de dollars et les clients ont séjourné dans un *Airbnb* plus de 300 millions de fois », a fait valoir la plateforme lors de son 10e anniversaire. Mais les responsables souhaitent aller encore plus loin et espèrent que « dans dix ans, plus d'un milliard de personnes chaque année profiteront de l'expérience », [a indiqué le patron et cofondateur Brian Chesky, en février dernier.](#)

Pour y arriver, *Airbnb* a ouvert la possibilité de [réserver une table dans 700 restaurants](#) de 16 villes des États-Unis et proposera notamment de nouvelles catégories de recherche d'hébergements, comme maisons d'hôtes ou « boutiques » hôtels. L'outil de location de logements entre particuliers a aussi annoncé qu'il mettra [sur les demeures de luxe et la gamme « Airbnb Plus »](#), des logements triés sur le volet et dont *Airbnb* vérifiera la qualité et le confort.

En septembre dernier, *Airbnb* a également annoncé son intention d'offrir des « expériences qui permettent à des tiers de proposer des activités payantes aux utilisateurs de la plateforme, dans la ville qu'ils visitent ». Une idée qui fait sourciller Laurent Bourdeau qui rappelle qu'à Montréal ou à Québec, on doit notamment posséder un permis pour devenir guide touristique.

S'il est impossible de prédire l'avenir, nous pouvons tout de même, avec une quasi-certitude, annoncer que cet outil devenu, en 10 ans, totalement incontournable, devrait encore largement secouer l'industrie hôtelière.

Pour suivre Airbnb :

- Sur le web : www.airbnb.fr
- Sur Facebook : [Airbnb](#)
- Sur Twitter : [@Airbnb](#)
- Sur LinkedIn : [Airbnb](#)

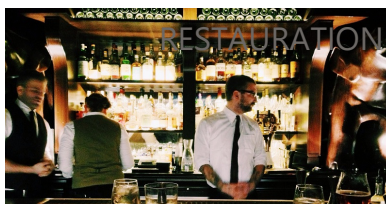


[Partager](#)

À lire aussi !



Les étudiants du Cégep Limoilou aux commandes d'un hôtel du Vieux-Québec



Temps d'attente non-payé : Des restaurateurs épinglés



Design : Le Grand Jardin du CHU Ste-Justine récompensé

PUBLICITÉ

SIAL
L'INSPIRATION ALIMENTAIRE

RENDEZ-VOUS
AU PLUS GRAND SALON
DE L'INNOVATION ALIMENTAIRE
EN AMÉRIQUE DU NORD

15^E ÉDITION
2 AU 4 MAI 2018 • PALAIS DES CONGRÈS
MONTRÉAL

seti
L'INSPIRATION TECHNOLOGIQUE



mag

[ACCUEIL](#)

[À PROPOS](#)

[PLAN DU SITE](#)

[NOS COORDONNÉES](#)

[KIT MÉDIA / MEDIA KIT](#)

[ACTUALITÉS](#)

[QUOI DE NEUF ?](#)

[AGENDA](#)

[MAGAZINE](#)

[ABONNEMENT](#)



**PROPOSEZ UNE
NOUVELLE !**

© HRI 2012-2018

Tous droits réservés.

HRI mag est un média francophone (site Web et magazine papier) qui offre de l'information de pointe sur l'industrie des HRI (hôtels, restaurants et institutions).